

NEWSLETTER ONRN #2

Conformément aux objectifs de l'Observatoire National des Risques Naturels, ce document synthétique a pour visée de rendre compte des conséquences dommageables des événements naturels pour l'année 2015 et de la politique nationale de prévention à l'échelle nationale. Cet exercice, sera reconduit tous les ans, afin d'actualiser les résultats et d'analyser des tendances sur le long terme.

Chiffres clés de la sinistralité et de la prévention des risques naturels 2015-2016

SINISTRALITÉ

En bref :

Inondations du Sud-Est

événement le plus meurtrier et coûteux de l'année 2015 :

20 morts,
≈ 600 M€

d'indemnités versées au titre de la garantie Cat Nat

Sécheresse

+27% de demandes Cat Nat par rapport à la moyenne annuelle sur la période 2000-2014

La prévention des risques naturels en 2015 et 2016 :

779 PPRN
approuvés

36 PAPI

labellisés pour un montant total des projets de

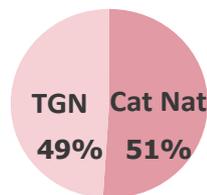
495 M€

L'assurance des événements naturels en 2015

Entre 1,2 et 1,6 Md€ de dommages assurés au titre des garanties TGN et Cat Nat.

Les coûts globaux par type de sinistres ne sont pas parfaitement comparables.

Les garanties couvertes par le dispositif Cat Nat ne prennent en compte que les sinistres survenus dans les communes ayant fait l'objet d'un arrêté Cat Nat favorable.



Cotisations

TGN	Cat Nat
485 M€	de 750 M€ à 1,1 Md€

Dommages assurés

Source : FFA/MRN, CCR

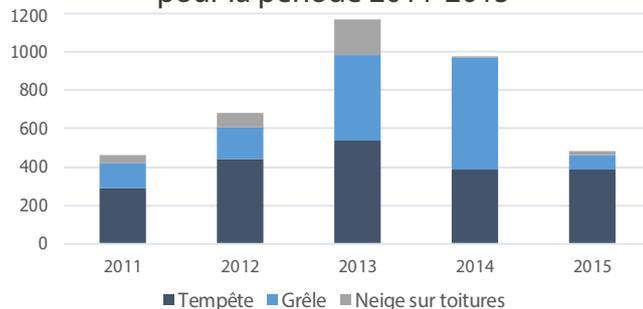
Tempête, Grêle, Poids de la Neige sur les toitures (TGN)

Le montant total des indemnités versées par péril pour la période 1984 - 2015 est de 22,6 M€. Il est réparti comme suit :

- 82% Tempête
- 13% Grêle
- 5% Neige sur toitures

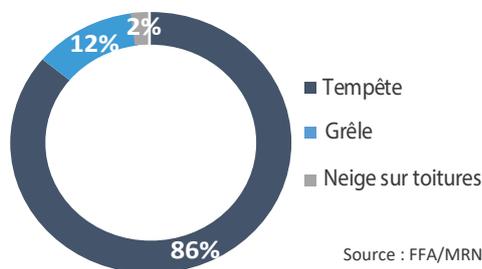
La sinistralité TGN 2015 est dans la moyenne annuelle des 5 dernières années.

Évolution des indemnités TGN (en M€) pour la période 2011-2015



Source : FFA/MRN

Répartition des sinistres TGN en 2015



Source : FFA/MRN

La garantie tempête est la plus coûteuse, elle totalise 80% des indemnités versées en 2015 soit 390 M€.

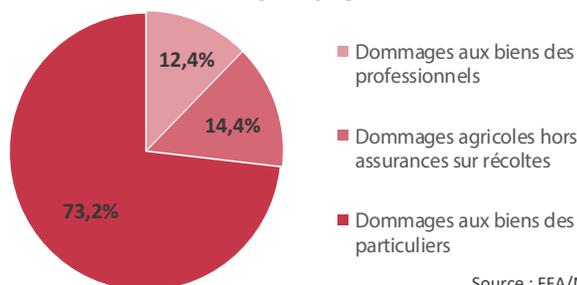
Les dommages causés par la grêle et la neige cumulés représentent 95 M€.

La ventilation de la charge des sinistres par catégorie d'assurés est la suivante :

- 355 M€ aux particuliers
- 60 M€ aux entreprises
- 70 M€ à l'agricole

Les particuliers représentent 73% des indemnités versées en 2015 et totalisent 57% des indemnités versées depuis la généralisation de la garantie TGN en 1990.

Répartition de la charge des sinistres TGN en 2015



Source : FFA/MRN

Par rapport à la période 2011-2014, la **fréquence des sinistres par péril en 2015 diminue** de :

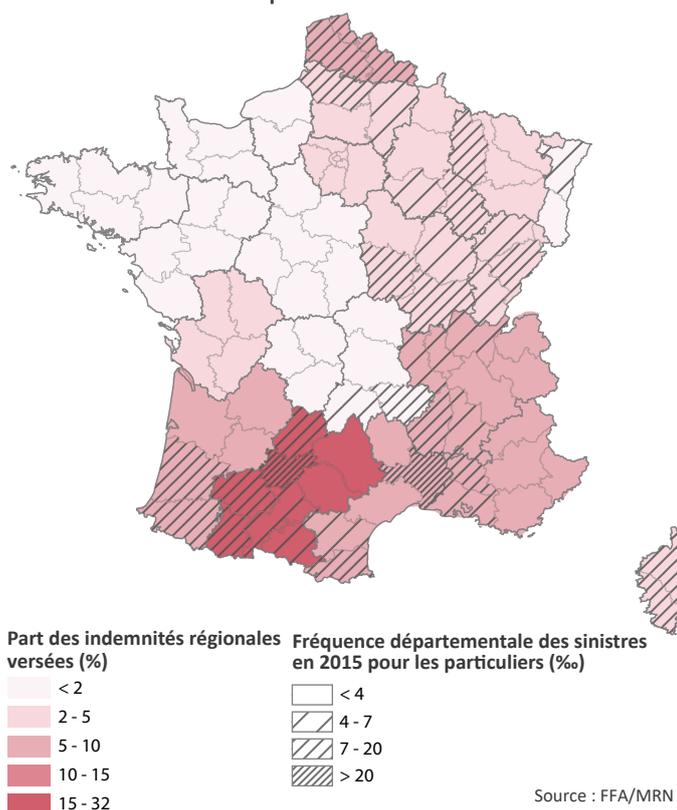
- 11% pour la tempête
- 76% pour la grêle
- 83% pour le poids de la neige

En revanche, le **coût moyen des sinistres par aléa augmente de 17,5% pour la tempête**. Il est relativement stable pour la grêle avec une évolution de -0,4% et baisse sensiblement pour la neige avec -15,4% par rapport à la période 2011-2014.

Le Tarn et Garonne, la Meuse, le Gard, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Marne enregistrent une charge de sinistres TGN équivalente à une année et demie de cotisations.

La région **Midi-Pyrénées** a été la plus touchée en 2015 avec 31% des indemnités versées au titre de la garantie TGN et un coût moyen de 3 946 € pour l'ensemble des assurés, en raison notamment des événements orageux de la fin août qui ont affecté le Sud-Ouest de la France.

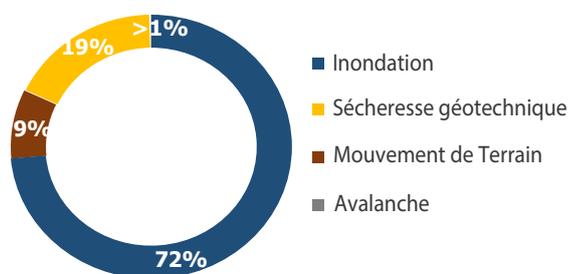
Répartition de la sinistralité et de la fréquence TGN en 2015



Catastrophes Naturelles (Cat Nat)

1 007 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle en 2015 tous aléas confondus. Ce chiffre est relativement faible comparé aux 4 720 communes reconnues en moyenne par an sur la période 1982 - 2014.

Répartition des arrêtés Cat Nat favorables en 2015



En détail :

- 792 communes reconnues au titre des inondations (débordement de cours d'eau, remontée de nappe, submersion marine et coulée de boue)
- 205 communes reconnues au titre de la sécheresse géotechnique (RGA : Retrait et Gonflement des Argiles)
- 95 communes reconnues au titre des mouvements de terrain
- 5 communes reconnues au titre des avalanches.

2 025 communes ont demandé l'état de reconnaissance Cat Nat au titre de la **sécheresse géotechnique en 2015** contre une moyenne annuelle de 1 377 communes sur la période 2000 - 2014. Le coût global de la sécheresse en 2015 s'établit entre 100 et 200 M€.

Le montant des indemnités versées en 2015 au titre de la garantie Cat Nat est supérieur à la moyenne de ces dix dernières années. Hors sécheresse, la sinistralité 2015 est estimée entre 650 et 900 M€.

APERÇU 2016

L'exercice 2016 s'annonce en nette dégradation

Entre 2 et 2,5 Md€ de dommages estimés

6 événements climatiques majeurs

Inondation
Tempête
Grêle

Les inondations de mai-juin 2016 des bassins Seine moyenne et Loire sont les plus coûteuses depuis 1982

172 000 sinistrés
20 départements touchés
+1 Md€ de dégâts indemnisés

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DOMMAGEABLES

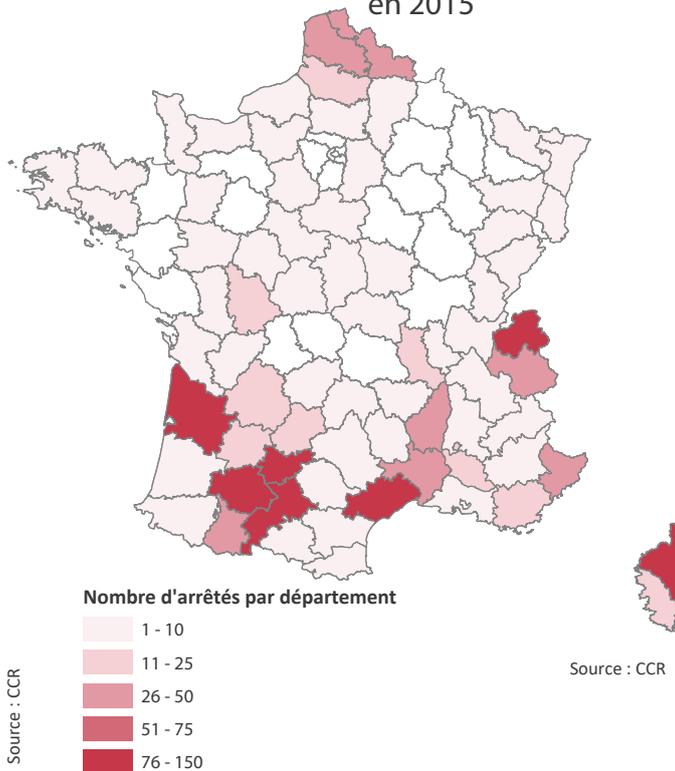
2015 une année calme contrastée par un épisode cévenol majeur

Les premiers mois de l'année sont très calmes vis à vis des événements naturels.

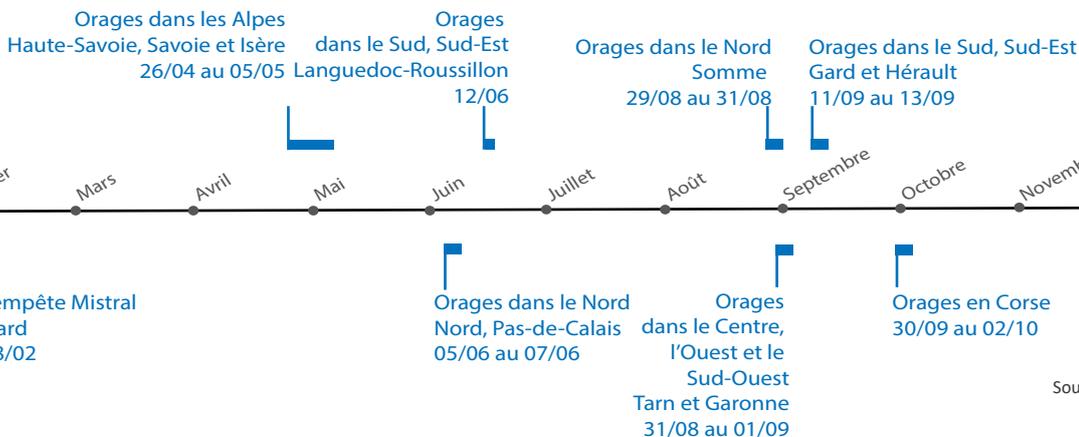
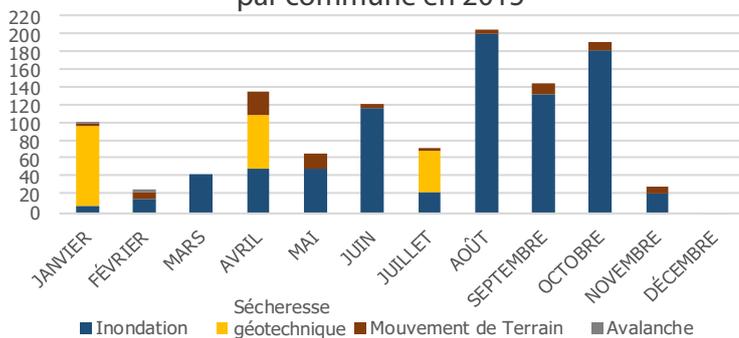
De la fin avril jusqu'en octobre se produisent de nombreux phénomènes orageux localisés, parfois très violents. L'année 2015 est marquée par un événement orageux de grande ampleur dans le Sud-Est de la France, comme l'année précédente.

Plusieurs épisodes de sécheresse géotechnique sont également relevés, en janvier, avril, juin et juillet.

Répartition des reconnaissances Cat Nat en 2015



Répartition mensuelle des reconnaissances Cat Nat par commune en 2015



ZOOM SUR : LES INONDATIONS DU SUD-EST DU 3-4 OCTOBRE

Un système orageux multicellulaire a provoqué de fortes pluies accompagnées de chutes de grêle sur le littoral des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Var, des Alpes-Maritimes et de la Haute-Provence. À Cannes tombe en 2 heures, l'équivalent de 2 mois de précipitations (175mm). Nice bat son record absolu en seulement 1 heure (74mm).

Les pluies ont entraîné la crue rapide de nombreux cours d'eau côtiers méditerranéens, du ruissellement urbain et des coulées de boue. Les communes de Monaco, Biot, Vallauris, Cannes, Mandelieu, Antibes, Grasse, Villeneuve-Loubet et Juan-les-Pins sont inondées. De nombreux habitants et commerces sont touchés, ainsi que des zones industrielles et commerciales. Cannes concentre 1/3 du coût total de l'événement.

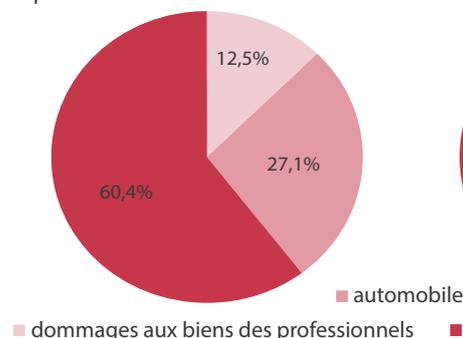
Lourd bilan humain
20 morts

Coût estimé
600 M€ à 700 M€

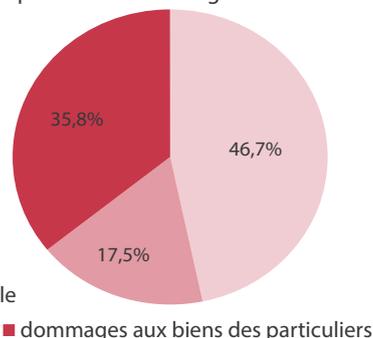
56 %
de la charge
totale des
sinistres de
2015

Source : FFA/MRN, CCR

Répartition de l'ensemble des sinistres

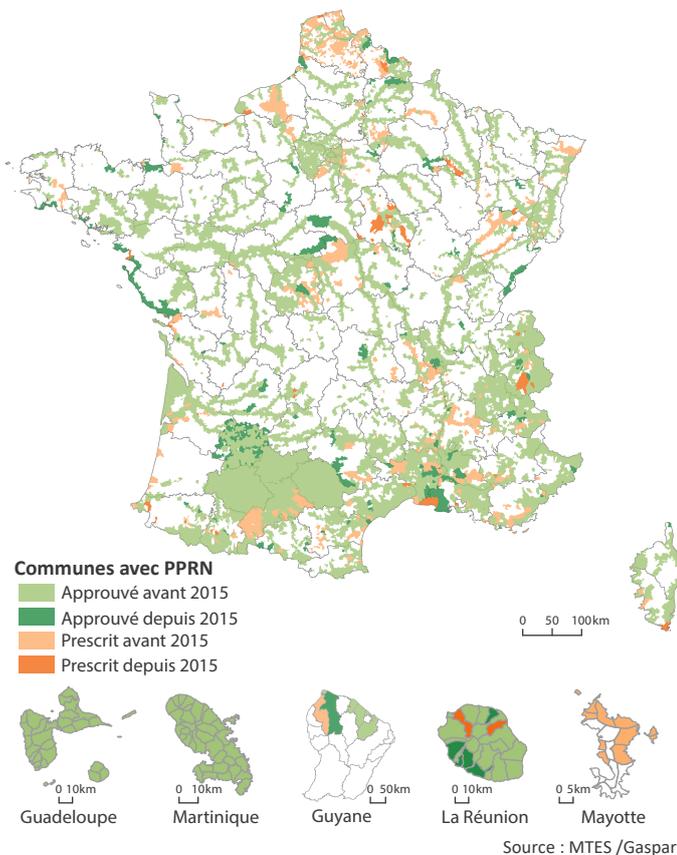


Répartition de la charge des sinistres



Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN)

État d'avancement des PPRN

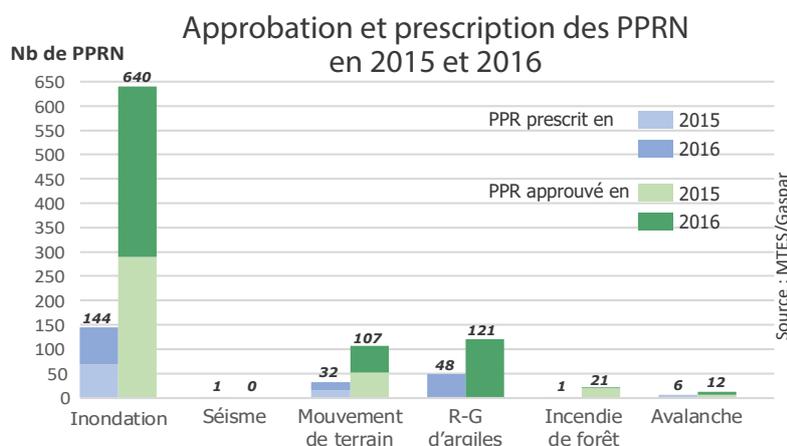


Le PPRN est un outil réglementaire de l'État en matière de prévention des risques naturels depuis 1995. Il est annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PPRN délimite les zones les plus exposées aux risques et en réglemente l'occupation, la construction et l'utilisation du sol en fonction de l'aléa et des enjeux, afin de réduire la vulnérabilité des personnes, des biens exposés et de maîtriser l'urbanisation. Il peut définir des mesures d'adaptation sur les biens existants, des mesures de protection et de sauvegarde des biens et les rendre obligatoires.

779 PPRN ont été approuvés en 2015 et 2016.

A ce jour, 11 252 communes sont dotées d'un PPRN approuvé.



Programmes d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)

Les PAPI sont des dispositifs opérationnels de gestion intégrée du risque inondation dans une approche stratégique, en vigueur depuis 2002.

A ce jour, 133 PAPI et projets « plans de submersion rapide » (PSR hors PAPI) sont labellisés, par la CMI (Commission Mixte Inondation) ou par une instance locale.

Ils représentent un montant total d'opérations de 1 680 M€ dont 658 M€ d'aide de l'Etat, pour l'essentiel issue du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

De nombreuses collectivités littorales se sont engagées dans la démarche PAPI/PSR. Parmi ces projets, 41 concernent la prévention des submersions marines (29 PAPI et 12 PSR hors PAPI), qui représentent 264 km d'ouvrages de protection.

	2015	2016
Nombre de projets PAPI et PSR labellisés	18	18
Montant total des projets	264 M€	231 M€
Dont aide de l'État	110 M€	91 M€

Source : CMI

Quelques chiffres

17,1 millions d'habitants exposés aux inondations par crue dont **+ de 6,4 millions** en zone inondable couverte par un PAPI/PSR

1,4 million d'habitants exposés au risque de submersion marine, dont **près de 855 000** en zone inondable couverte par un PAPI/PSR

+ de 9 millions d'emplois exposés aux inondations par crue dont **+ de 3,7 millions** en zone inondable couverte par un PAPI/PSR

+ de 850 000 emplois exposés aux submersions marines dont **près de 452 000** en zone inondable couverte par un PAPI/PSR